

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Mission du contrat doctoral

DGESIP/A/MCD/ N° 2010- 1929

Affaire suivie par Yves FAU

1, rue Descartes 75231 Paris cedex 05 Paris le

8 SEP 2018

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et messieurs les présidents d'université Mesdames et messieurs les directeurs d'établissements d'enseignement supérieur

s/c de Mesdames et messieurs les recteurs, chanceliers des universités

Objet : contrats doctoraux fléchés ENS-X pour la rentrée 2010

Ref: lettre n°2010-478 du 29 juillet 2010

Par lettre mentionnée en référence, vous avez été informé de votre droit à recruter des doctorants contractuels normaliens ou polytechniciens pour la rentrée 2010. Cette information correspondait à la situation communiquée par chaque Ecole normale supérieure et par l'Ecole polytechnique au début du mois de juillet.

Compte tenu des mouvements liés aux désistements de candidats initialement retenus, il sera procédé à un ajustement (en plus ou en moins) de la dotation en contrats doctoraux fléchés ENS-X qui vous a été indiquée dans la lettre déjà citée, au vu des informations demandées aux écoles à la mi-septembre. Une nouvelle notification sera adressée à cet effet aux établissements concernés dans le courant du mois d'octobre.

Pour la Ministre et par délégation Le Directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Patrick HETZEL